

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque redémarre en s'adaptant à la situation sanitaire. Nous vous proposons donc un service de prêt de livres à distance.

■ Deux options :

- choisir les livres depuis chez vous et venir les récupérer les **vendredis à la Chougalante, de 16h30 à 18h.**
- Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer pour des raisons de santé prioritairement, un portage à domicile des livres réservés sera organisé les vendredis. Il se fera **uniquement pour les habitants de la commune de Chèvremont.**

■ L'organisation sera la suivante :

- le temps de prêt sera **d'un mois maximum,**
- vous pourrez **emprunter jusqu'à 6 livres,**
- la liste des livres que nous avons à la bibliothèque sera mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Pour **réserver un livre,** il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : bibliothèque.chèvremont@gmail.com ou de téléphoner le **mardi de 17h30 à 18h15** au **07.84.50.48.48.**

Attention : Toute demande de réservation pour le vendredi doit être envoyée au plus tard le mardi précédent.

A noter : Il sera procédé à la décontamination de tous les livres empruntés. Les livres rendus, devront **obligatoirement être mis dans un sac avec une étiquette sur laquelle vous indiquerez votre nom.** Vous les déposerez dans une boîte mise à disposition à la Chougalante (sauf pour les personnes qui bénéficient du portage).

Ce service sera mis en place à partir du **1^{er} décembre 2020** pour les usagers de la bibliothèque.

Tarif d'abonnement annuel à la bibliothèque : 6 €.

PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire se modernise avec un groupe Facebook !

Réservé aux parents, ce groupe a pour but de donner une petite idée de ce que font les enfants au périscolaire. Avec déjà 60 membres, cette initiative semble avoir démarré du bon pied !



MESURES D'EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES DANS LA COMMUNE



À la demande de 10 particuliers habitant dans divers quartiers de la commune, des mesures du **niveau global d'exposition aux ondes électromagnétiques** ont été effectuées dans la commune (**rue de Fontenelle, rue de Pérouse, rue de Petit Bois, rue du Texas, impasse Beau-Lieu, impasse sur la Ville, rue de l'Usine et rue des Pages**).

Le **niveau global d'exposition varie de 0.14 V/m à 0.63 V/m.** Ces données se situent largement **en dessous des valeurs admises** par la réglementation.

Lorsque l'antenne de télécommunication TDF sera mise en service, il sera possible de procéder (si possible chez les mêmes habitants) à une nouvelle mesure afin de déterminer l'incidence de cette installation.



DON DU SANG CADS - UN DON PEUT SAUVER TROIS VIES

Aujourd'hui, **aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent se substituer aux produits sanguins.** En donnant votre sang, vous soignez des personnes souffrant d'hémorragies, des accidents (routiers, professionnels, domestiques...) et fabriquez des médicaments vitaux pour les personnes atteintes de cancer ou de drépanocytose. Les besoins en produits sanguins sont permanents, chaque don est précieux ! La régularité, c'est l'assurance de vies sauvées, la mobilisation dans la durée est essentielle.

■ Pour pouvoir donner il faut :

- avoir **entre 18 ans et 70 ans,**
- être en **bonne santé,**
- peser **plus de 50kg,**
- **apporter sa carte d'identité** pour un premier don.

~ Une femme peut donner 4 fois sur une année et un homme 6 fois (tous les deux mois).

L'**AS CHÈVREMONT** a mobilisé les membres de l'association (voir photo ci-contre) pour s'associer à la collecte organisée par l'**amicale de CHÈVREMONT** à la Chougalante le 24 septembre dernier. C'est un exemple à suivre afin que les collectes soient fructueuses. N'hésitez pas à parler de ces collectes autour de vous, afin que de nouveaux donneurs se manifestent. Ceux-ci sont pris en charge par les professionnels de l'**EFS** et les bénévoles de l'amicale (CADS).

Il est aussi **possible de donner son sang à la maison du don de Belfort** située **ZAC de la Justice, Rue René Cassin à BELFORT.**

Prochaine collecte à Vézelois le samedi 23 janvier de 09h30 à 12h30.



DECEMBRE 2020



SOMMAIRE

- **Le mot du Maire**
- **Application "Tous Anti COVID"**
- **CCAS**
- **Recensement militaire**
- **Plainte en ligne**
- **Travaux**
- **Cérémonies du 11 novembre et du 5 décembre**
- **Téléthon**
- **Reprise des concessions abandonnées**
- **Appel à candidatures**
- **Influenza aviaire**
- **Restauration scolaire**
- **Bibliothèque et périscolaire**
- **Mesures des champs électromagnétiques**
- **CADS—don du sang**

MAIRIE DE CHÈVREMONT
2 rue de l'église
90340 CHÈVREMONT

■ **Secrétariat :**
03 84 21 08 56

■ Horaires :

- **Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h**
- **Le jeudi de 13h à 17h**
- **Le samedi de 9h à 12h**

■ **Site internet :**
www.chèvremont.fr

■ **Courriel :**
mairie@chevremont.fr



LE MOT DU MAIRE

Cette année 2020 se termine à la fois dans l'inquiétude et dans l'espoir.

Inquiétude quant à l'épidémie qui se poursuit, même ralentie, mais aussi par rapport à ses conséquences économiques et en particulier les commerces qui ont été durement éprouvés.

Nous avons, au niveau de la commune, fait notre maximum pour que les travaux engagés se poursuivent, afin de garantir la charge de travail des entreprises du BTP. Ainsi, après un retard lié au premier confinement, les travaux de l'école ont démarré. Nous avons réalisé, dans le cadre du plan de relance adopté par le Conseil Départemental, la réfection de l'impasse du Grivé et la mise aux normes du ralentisseur de la rue de la Gare.

Au-delà de ces dépenses d'investissement, nous avons fait en sorte que les services périscolaires fonctionnent dès le premier jour de la réouverture, afin que les familles soient déchargées de tout problème de garde qui s'ajouterait à la complexité du travail en situation de pandémie.

Cet effort se poursuivra en 2021.

Je souhaite remercier le personnel de la commune qui s'est, dans une situation difficile, fortement mobilisé afin d'assurer le fonctionnement de nos services dans le respect de protocoles sanitaires fréquemment modifiés et souvent arrivés en dernière minute.

Nous n'oublions pas celles et ceux d'entre vous qui sont fortement impactés par le ralentissement de l'économie. Souhaitons ensemble que l'activité retrouve en 2021 un niveau compatible avec le maintien de l'emploi.

Espoir, parce que la perspective des vaccins se rapproche.

La vaccination, on l'oublie trop souvent, a par le passé permis l'éradication de nombreuses maladies parfois mortelles ou fortement invalidantes. La poliomyélite, la rubéole, la rougeole et bien d'autres maladies infectieuses ont pratiquement disparu grâce aux campagnes de vaccination massive du passé.

Se faire vacciner, ce n'est pas simplement une démarche individuelle, c'est participer de manière responsable à la mise en place d'une immunité collective. C'est donc l'affaire de tous. Lorsque les différents vaccins en cours de test seront autorisés et disponibles, la vaccination devra être la plus massive possible pour que le virus disparaisse et que nous puissions retrouver une vie normale.

Dans cette attente, la municipalité et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année (organisées dans un format réduit) et nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

Pensez à **télécharger l'application « Tous Anti-COVID »** qui vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la COVID-19 et à **accélérer leur prise en charge**, en addition de l'action des médecins et de l'Assurance Maladie. Elle donne également **accès à de nombreuses informations factuelles, sanitaires, pratiques** concernant l'épidémie et permet également de **générer des attestations numériques.**

L'utilisation de l'application est fondée sur le volontariat et chaque utilisateur est libre de l'activer et la désactiver au gré des situations.

Site à consulter : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid>



#Tous AntiCovid

CCAS - REPAS DE NOËL DES AÎNÉS



Un colis sera distribué aux personnes âgées de 70 ans et plus. La distribution **débutera à compter du lundi 07 décembre 2020.**



RECENSEMENT À 16 ANS

Info sur le site internet de la Commune : <https://www.chevremont.fr/spip.php?article1133>

LE SAVIEZ-VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

ou pour :

- vous engager dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez

- découvrir ce qu'est la JDC ;
- poser toutes vos questions ;
- télécharger votre convocation ;
- changer la date de votre JDC ;
- demandeur une exemption ;
- être guidé jusqu'au site de convocation ;
- télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.

Renseignements et contacts :

Centre du service national de Besançon

Départements 25, 39, 70, 90

☎ : 09 70 84 51 51

✉ : csn-besancon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

TRAVAUX DE RÉFECTION DU PLATEAU RALENTISSEUR RUE DE LA GARE



Les travaux de réfection du plateau ralentisseur se sont déroulés durant les vacances scolaires d'octobre. Le coût de ces travaux s'élève à 20 500 € et sont subventionnés par le Conseil Départemental, dans le cadre du plan de relance, à hauteur de 50 % de coût Hors Taxe des travaux.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

Le Maire, les adjoints et les représentants de la section des anciens combattants de Chèvremont se sont réunis autour de la stèle du monument aux morts pour honorer l'Armistice du 11 novembre 1918. Une gerbe de fleurs a été déposée, un discours prononcé et la distanciation a été respectée.

CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE 2020

Afin de rendre hommage aux camarades morts en Afrique du Nord, une cérémonie en comité restreint se tiendra le 5 décembre 2020 place du monument aux morts, en présence de la municipalité et de quelques représentants des diverses associations.



LA PLAINTE EN LIGNE POUR LES VICTIMES D'ESCROQUERIES

8 MODE OPÉRATOIRES SONT PRIS EN COMPTE :

Les fichiers de votre support informatique ont été cryptés et une rançon vous est demandée. (RANSOMWARE).

Votre adresse courriel a été piraté et de l'argent a été demandé à vos contacts en votre nom. (PIRATAGE COURRIEL OU PROFIL RESEAU SOCIAL).

Vous avez été escroqué(e) par un FAUX ACHETEUR suite à la vente d'un produit en ligne sur un site de petites annonces.

Vous avez été escroqué(e) par un FAUX VENDEUR suite à la vente d'un produit en ligne sur un site de petites annonces.

Vous avez été escroqué(e) à l'occasion d'une démarche pour louer un bien immobilier en ligne (FAUSSE LOCALISATION).

Vous avez été escroqué(e) lors d'un achat sur un site de vente en ligne frauduleux. (FAUX SITE DE VENTE).

Vous faites l'objet de menaces en ligne de diffusion d'images portant atteinte à votre honneur (CHANTAGE EN LIGNE).

Lors d'une relation en ligne, vous avez été incité(e) par des moyens frauduleux à verser de l'argent (ESCROQUERIE AUX SENTIMENTS).

COMMENT DÉPOSER PLAINTE EN LIGNE ?

- 1 - Je vais sur internet : www.service-public.fr/ rubrique « arnaque sur internet »
- 2 - Je me laisse guider pour personnaliser ma démarche.
- 3 - Je m'identifie grâce à FRANCECONNECT et ses fournisseurs d'identité (impôts, AMELI, La Poste...).
- 4 - Je remplis mon formulaire.
- 5 - Je reçois ma plainte dans mon espace personnel.

NB : Je peux également faire un signalement et décider de rester anonyme.



COMMENT LES CONTACTER 7J/7 ET 24H/24 ?

La brigade numérique répond à TOUTES LES QUESTIONS AYANT TRAIT À LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN.

- Site officiel : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Facebook : [@gendarmerienationale](https://www.facebook.com/gendarmerienationale)
- Twitter : [@gendarmerie](https://twitter.com/gendarmerie)

☎ Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112.

TÉLÉTHON 2020

Cette année, l'épidémie et le confinement bouleversent l'organisation traditionnelle du Téléthon.

Les animations prévues, à CHÈVREMONT comme ailleurs, ne pourront pas se tenir.

Néanmoins, pour continuer à soutenir la recherche et les essais en cours pour surmonter les maladies rares, le soutien de tous est indispensable.

Comme à l'accoutumée, les chaînes de France télévision nous donnent rendez-vous, les 4 et 5 décembre prochains, pour soutenir ce combat engagé depuis de nombreuses années.

Pour faire un don en ligne, vous pouvez vous rendre sur le site : <https://don.telethon.fr/>

ou appeler le 36 37

ou sur [telethon.fr](https://www.telethon.fr)



REPRISE DES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon est toujours en cours.

Le constat final sera dressé en avril 2021.

Nous invitons les familles concernées à se manifester avant cette date.

Le procès-verbal en date du 21 décembre 2017 qui liste les concessions concernées, est affiché sur le panneau de la mairie (rue de l'église).

➤ Renseignements auprès du secrétariat de mairie



APPEL À CANDIDATURES



Nous recherchons une personne afin d'assurer le nettoyage des locaux de la Mairie.

Le poste est un contrat à durée déterminée d'environ 5h/semaine. A pourvoir dès que possible.

Renseignements en Mairie.

➤ Candidatures (lettre et CV) à adresser par courriel à mairie@chevremont.fr ou à déposer en mairie ou par courrier postal (Mairie de Chèvremont, 2 rue de l'église, 90340 CHÈVREMONT).

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

Niveau de risque épizootique élevé



Tout détenteur d'oiseaux est tenu de faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux. Vous pouvez déclarer en ligne vos volailles sur le site « Mes démarches » du ministère de l'Agriculture via le Cerfa 15472*02.